Province de Québec
MRC de Beauce-Sartigan
Municipalité de Saint-Benoît-Labre

AVIS PUBLIC

Aux contribuables de la Municipalité de Saint-Benoît-Labre est par la présente donnée par la soussignée, Coralie Rodrigue, directrice générale et greffière-trésorière de la susdite municipalité, que :

Lors de la séance ordinaire du conseil municipal tenue le **mardi 5 décembre 2023, à 19 h 30,** à la salle de l'hôtel de ville, de Saint-Benoît-Labre, le conseil municipal a adopté par sa résolution **125454-12-2023** le calendrier des séances ordinaires du conseil municipal 2024.

Les séances ordinaires de l'année 2024 se tiendront le mardi à l'Hôtel de Ville de Saint-Benoît-Labre au 216, route 271 et débuteront à 19 h 30 :

16 janvier 2024	9 juillet 2024
6 février 2024	13 août 2024
5 mars 2024	10 septembre 2024
9 avril 2024	1er octobre 2024
7 mai 2024	5 novembre 2024
4 juin 2024	3 décembre 2024

Toutes personnes intéressées peuvent se présenter au bureau municipal sur les heures d'ouverture pour consulter la résolution.

Donné à Saint-Benoît-Labre
Ce 7e jour du mois de décembre 2023

Coralie Rodrigue
Directrice Générale et Greffière-Trésorière

****

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, Coralie Rodrigue, certifie que j'ai publié l'avis ci-dessus en affichant deux copies aux endroits désignés par le conseil, entre 16 h 30 et 17 h 00, ce 7e jour du mois de décembre 2023.

Coralie Rodrigue
Directrice Générale/Greffière-Trésorière